

**Cadre de réponse et éléments attendus**

**dans l’offre technique**

**25S008**

**SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX CONTINENTALES**

**Prélèvements et Analyses physico-chimiques**

**sur cours d’eau**

**Lots 2 à 5**

**La proposition technique** précisera pour chaque lot les dispositions qui seront prises par le candidat pour une exécution de la prestation (éléments listés également dans le CCTP sous forme d’encadrés) et notamment :

* 1- l’annexe 8 dûment renseignée des caractéristiques analytiques de chaque paramètre ainsi que de la liste des paramètres complémentaires proposés par le candidat. Chaque candidat devra transmettre ce tableau sur support informatique pour chaque lot qu’il présente ;
* 2- un tableau indiquant, pour chaque paramètre / substance, l’ensemble des éléments techniques liés à la phase analytique et à l’expression des résultats, ainsi qu’à la liste complémentaire des substances ;
* 3- une note technique présentant les différentes phases (prétraitement, identification et quantification) de l’analyse pour chaque run analytique ;
* 4- le protocole sur les « blancs de filtration » et « blancs de terrain », leur fréquence et les paramètres à cibler en priorité ;
* 5- le mode de calcul de la somme pour les paramètres « somme » ;
* 6- les éléments de dialogue et de définition des responsabilités réciproques entre le prestataire des opérations de prélèvements si les prélèvements sont réalisés par un autre prestataire et le candidat ;
* 7- une procédure détaillée permettant de gérer, dans des conditions optimales, les instructions, les liens et échanges d’informations entre le(s) préleveur(s) et le laboratoire (+ fiche de coordination Laboratoire/préleveurs) ;
* 8- les procédures mises en place pour l’habilitation « prélèvement » des personnels et contrôle de terrain (audit interne) ;
* 9- un exemple de rapport à la suite d’une campagne mensuelle de prélèvements ;
* 10- la procédure mise en place pour la gestion des plannings d’intervention (exemple de planning + moyen pour la diffusion de l’information) ;
* 11- la procédure de conditionnement des échantillons et de leur acheminement au laboratoire chargé des analyses. Les frais inhérents au transport des échantillons seront à la charge du titulaire ;
* 12- les moyens de conservation mis en œuvre depuis la réalisation du prélèvement jusqu’à la remise des échantillons au laboratoire ;
* 13- la procédure qualité sur la prestation de prélèvement y compris les éléments liés à l’entretien des matériels de mesures in situ ;
* 14- les moyens mis en œuvre pour s’assurer de l’absence de contamination du matériel utilisé ;
* 15- la quantité minimale de matière fraîche à échantillonner pour les sédiments ;
* 16- la procédure proposée par le candidat pour la validation et la confirmation des résultats ;
* 17- la procédure mise en place pour réaliser différents contrôles en amont de l’envoi des fichiers au titulaire du lot 1 ;
* 18- les résultats des essais interlaboratoires ;
* 19- les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des opérateurs (EPI, …) ;
* 20- les mesures mises en place pour exécuter le marché en terme de performance environnementale (par exemple : limiter la pollution ainsi que les gaz à effet de serre, carbone, CO 2, méthane... par le biais de l’organisation des prestations, le transport, activités de laboratoire, gestion des déchets, etc. ).
* Et les mesures mises en place pour exécuter le marché en terme de performance sociale  (par exemple : accessibilité, insertion des personnes éloignées de l'emploi, respect des droits fondamentaux et conditions de travail, clause éthique, égalité femmes-hommes et la promotion de cette égalité, lutte contre les discriminations, achats équitables, traçabilité des chaînes d'approvisionnement, amélioration des conditions de travail…
* 21- et toutes autres pièces justificatives jugées nécessaires permettant le jugement de la valeur technique de l’offre.

**Le cadre de réponse ci-après** reprend les éléments attendus obligatoirement dans la proposition technique (mémoire technique) au regard des critères de jugement des offres exposés dans le règlement de consultation.

Les candidats sont invités à préciser à quel endroit figure chacun de ces éléments dans la proposition technique remise dans l’offre.

# Lots 2 à 5 Prélèvements et Analyses physico-chimiques d’échantillons d’eau et de sédiments dans les cours d’eau (offre technique 50 points)

|  |  |
| --- | --- |
| **INDIQUER LE NUMERO DE LOT CONCERNE**  **IDENTIFICATION DU CANDIDAT** | **Lot :**  **Nom :**  **Adresse :** |

## Critère 1 relatif au jugement de la valeur technique de l’offre Opérations liées aux prélèvements (14 points)

|  |  |
| --- | --- |
| **Elément technique / Information** | **Document / Localisation (page, §)** |
| Flaconnage |  |
| Planification et réalisation des opérations de prélèvements |  |
| Coordination préleveurs / laboratoire (chaînage des opérations) |  |
| Acheminement des échantillons au laboratoire (moyens de conservation des échantillons) |  |
| Sécurité du personnel |  |
| Quantité minimale de matière fraîche à échantillonner pour les sédiments |  |

## Critère 2 relatif au jugement de la valeur technique de l’offre Mise en œuvre technique des analyses relatives aux listes principales de l’annexe 8 (21 points)

|  |  |
| --- | --- |
| **Elément technique / Information** | **Document / Localisation (page, §)** |
| Méthode d’analyse |  |
| Limite de quantification (LQ) |  |
| Taux de rendement |  |
| Incertitude attendue sur la LQ proposée par le candidat à l’intervalle élargi sur le domaine de travail |  |
| Paramètres « somme », mode de calcul détaillé de la somme |  |
| Autres caractéristiques |  |

## Critère 3 relatif au jugement de la valeur technique de l’offre Accréditation et Agrément (12 points)

|  |  |
| --- | --- |
| **Elément technique / Information** | **Document / Localisation (page, §)** |
| Nombre de paramètres accrédités pour l’ensemble des listes principales pour les limites de quantification cible demandées (supports ‘eau’ et ‘sédiments’) |  |
| Nombre de paramètres agréés pour l’ensemble des listes principales pour les limites de quantification cible demandées (supports ‘eau’ et ‘sédiments’) |  |

## Critère 4 relatif au jugement de la valeur technique de l’offre Procédures de contrôle (3 points)

|  |  |
| --- | --- |
| **Elément technique / Information** | **Document / Localisation (page, §)** |
| Procédures de contrôle et confirmation des résultats |  |

**Clauses d’exécution durant le marché : Il est demandé au titulaire de respecter durant le marché et de mettre en œuvre des clauses liées à  :**

|  |  |
| --- | --- |
| Eléments | **Document / Localisation (page, §)** |
| -la performance environnementale : limiter la pollution ainsi que les gaz à effet de serre, carbone, CO 2, méthane... par le biais de l’organisation des prestations, le transport, la gestion des déchets, etc. |  |
| -la performance sociale : accessibilité, insertion des personnes éloignées de l'emploi, respect des droits fondamentaux et conditions de travail, clause éthique, égalité femmes-hommes et la promotion de cette égalité, lutte contre les discriminations, achats équitables, traçabilité des chaînes d'approvisionnement , amélioration des conditions de travail… |  |